

Communiqué de presse
5 novembre 2020

Aux représentant.e.s des médias

Enjeux sociaux liés au COVID-19 : Plan d'actions du Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Genève fait face à une crise sociale durable avec des inégalités qui se creusent dramatiquement. Dans ce contexte, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) lance un Plan d'actions en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et associatifs. Parmi les premières mesures, les distributions de repas proposés par les Clubs sociaux vont s'organiser dorénavant à la Salle communale de Plainpalais. Cela permettra aux personnes d'avoir un lieu où s'abriter et prendre un repas au chaud.

Le Plan d'actions du DCSS vise notamment à répondre à l'urgence sociale, à garder le lien avec les aîné-e-s, à soutenir les jeunes et à faciliter l'accès aux prestations pour toutes et tous.

La crise sociale engendrée par le COVID-19 a révélé une précarité longtemps occultée. Des centaines de personnes ne parviennent plus à se nourrir et à se loger. Les personnes âgées souffrent de solitude et de nombreux jeunes présentent des signes inquiétants de décompensation.

Répondre à l'urgence sociale

Dès le début de la crise sanitaire, la Ville de Genève a réalisé des opérations de distributions alimentaires en collaboration avec la Caravane de solidarité, l'Etat, les Colis du cœur et la Fondation Partage. Cet engagement se poursuit actuellement avec la mise à disposition du Palladium pour les distributions des Colis du cœur.

D'autre part, les repas des Clubs sociaux qui sont aujourd'hui fournis à l'emporter seront servis à la Salle communale de Plainpalais. Près de 140 petits déjeuners sont proposés tous les matins et 250 repas sont servis à midi, 7 jours/7.

Garder le lien avec les aîné-e-s

Les seniors craignent pour leur propre santé et celle de leurs proches. Afin de prévenir le risque d'isolement des aîné-e-s, le DCSS réactive la ligne téléphonique gratuite «Solidarité 65+» et le numéro 0800 22 55 11 qui offrira une aide concrète et quotidienne aux personnes âgées de plus de 65 ans. De plus, un partenariat est en place avec la Croix-Rouge genevoise pour des visites à domicile gratuites assurées par des bénévoles encadré-e-s et formé-e-s.

Accompagner les jeunes

Depuis le début de la crise sanitaire, les jeunes sont pénalisés par un accès plus difficile à l'emploi et par une réduction de l'offre de loisirs nocturnes qui les pousse à investir l'espace public qui est de fait restreint. Le DCSS mobilise ses partenaires afin d'encourager les entreprises, les institutions publiques et les associations à engager des jeunes. En outre, l'équipe des travailleur-se-s sociaux hors murs se redéploie sur le terrain afin de proposer des messages de prévention liés au COVID-19 et au vivre ensemble. Enfin, un partenariat a été conclu avec l'association Nuit Blanche? pour une action ciblée sur la Plaine de Plainpalais.

Faciliter l'accès aux prestations

Pour lutter contre le **non-recours** aux prestations, le Plan d'actions prévoit un renforcement de l'information sociale et socio-sanitaire, en particulier auprès des populations les plus fragiles. Le DCSS développe la diffusion des informations en plusieurs langues aux personnes qui fréquentent les lieux d'hébergement d'urgence et les distributions alimentaires. En outre, un Bureau social est présent sur les sites des distributions alimentaires, en coordination avec les partenaires associatifs.

Protéger les enfants et soutenir les familles

La pandémie accroît la vulnérabilité des enfants en situation de pauvreté. Une attention particulière est donc portée à la sécurité alimentaire des plus jeunes. Par ailleurs, l'accès aux prestations parascolaires sera facilité et les possibilités d'aides aux devoirs gratuites seront promues auprès des familles.

Soutenir les initiatives citoyennes

Le Plan d'actions du DCSS soutient les initiatives citoyennes et adapte l'offre de service public à la période de crise. Un Appel à projets est lancé pour proposer des idées innovantes, notamment en lien avec les familles, les jeunes et les aîné-e-s. Les projets sélectionnés pourront se concrétiser durant le premier semestre 2021.

Dans le contexte actuel, le Service de l'état civil augmente ses prestations en ligne et le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire adapte ses prestations afin d'accompagner les familles en deuil dans les meilleures conditions possibles. Dans les structures d'accueil de la petite enfance, des efforts importants sont réalisés pour que les enfants soient pris en charge dans le respect des normes sanitaires.

La Magistrat en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, Christina Kitsos, souligne que ce [Plan d'actions](#) et ces mesures concrètes doivent permettre d'accompagner avec une attention particulière les personnes les plus exposées aux conséquences de la crise sociale.

Contact

Manuelle Pasquali de Weck
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Tél. 079 446 40 13
manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch